

Les salariés de la Sauvegarde du Nord sont appelés à élire leurs représentants au Comité d'Etablissement et Délégués du Personnel **entre le 6 et 10 novembre prochain pour le 1er tour !**

Venez votez !!

La Sauvegarde du Nord, c'est près de

- 1500 professionnels et 200 bénévoles.
- **5 Comités d'Etablissement** présidés par le Directeur de Pôle, soit le CE du Pôle Addictologie, le CE du Pôle Inclusion Sociale, le CE du Pôle Handicap, le CE du Pôle Protection de l'Enfance et le CE du Pôle Santé.
- **Un Comité Central d'Entreprise** présidé par le Directeur général, accompagné de la Directrice des Ressources Humaines.
- **5 Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail**, soit 1 par pôle.
- **Des Délégués du personnel**

La loi Rebsamen a prévu 3 grandes consultations annuelles :

Stratégie : orientations stratégiques de l'entreprise, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et les orientations de la formation professionnelle.

Economique : la situation économique et financière de l'entreprise, les comptes prévisionnels, l'utilisation du CICE/CITS.

Sociale : la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi incluant la formation, la durée et l'aménagement du temps de travail, le bilan social et l'égalité professionnelle.

Le Comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail, à quoi ça sert ?

Renouvelés au cours du 2ème trimestre 2017, les CHSCT sont en place à La Sauvegarde du Nord sauf pour les pôles handicap et santé.

Le CHSCT est une institution représentative du personnel spécialisée dans les règles de santé et de sécurité au travail ainsi que dans les conditions de travail.

En lien avec la direction, les membres préconisent des améliorations des conditions de travail, des locaux... Ils ont aussi un devoir d'alerte en cas d'atteinte à la santé physique ou mentale des salariés et sont à leur écoute. Ils ont des moyens d'action : analyse des risques et des accidents du travail, enquête, expertise...

Les Délégués du personnel, à quoi ça sert ?

Leur nombre varie en fonction de l'effectif de l'établissement, dispositif ou plateforme. Le délégué est chargé de représenter les salariés et de présenter leurs réclamations individuelles ou collectives auprès de l'employeur en matière de salaires, application des dispositions légales, règlementaires, conventionnelles relatives au droit du travail, à la protection sociale, la santé et la sécurité des salariés.



Le comité d'entreprise, à quoi ça sert ?

Dans les entreprises de 50 salariés et plus, l'employeur est tenu d'organiser la mise en place d'un comité d'entreprise (CE) Ce comité possède deux types d'attributions :

- des **attributions économiques** (gestion économique de l'entreprise)
- des **attributions sociales et culturelles** (mise en place des œuvres sociales à partir d'un budget spécifique)

Le comité d'entreprise c'est l'occasion indispensable pour vos élus de parler de la vie des établissements et de l'organisation des pôles. C'est l'occasion d'une expression collective des salariés soutenue par la CGT ADNSEA.

Le syndicat CGT ADNSEA à La Sauvegarde du Nord, c'est qui ? c'est quoi ?

Une organisation démocratique qui permet à chaque adhérent.e d'être entendu.e, de participer aux réflexions et prises de décisions.

La CGT ADNSEA, c'est 3 assemblées générales par an, un congrès qui rassemble les adhérent.e.s qui valident le bilan de l'activité, définissent les orientations de l'année à venir.

La CGT ADNSEA, c'est une commission exécutive, organe dirigeant du syndicat qui se réunit mensuellement. C'est aussi un travail permanent de lien entre les syndiqués, les représentants du personnel élus présentés par notre syndicat, les mandatés, l'union syndicale départementale de l'action sociale, la fédération santé action sociale, la confédération CGT.

La CGT ADNSEA, c'est aussi un collectif de syndiqués et de représentants du personnel élus formés, accompagnés, engagés.

Composition du bureau :

Laurent DAUMERS, Secrétaire général
Nancy PRZYBYLEK, Secrétaire générale adjointe
Nathalie OBRY, Trésorière
Edouard CHAMBRE, Trésorier adjoint

Déléguée syndicale Centrale : Nancy PRZYBYLEK

Déléguée syndicale au PH : Sandrine BROUX

Déléguée syndicale au PPE : Lucie GRODET

Nous nous engageons pour défendre les droits de tous les salariés, quel que soit leur statut.

Alors... Pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à nous contacter au

cgtdnsea@gmail.com

DATES, HORAIRES ET LIEUX DE VOTE

10 octobre : dépôt des listes syndicales 1er tour

10 novembre : dépôt des listes du pôle protection enfance et du pôle addictologie 2ème tour

13 novembre : dépôt des listes du pôle santé et du pôle inclusion 2ème tour

15 novembre : dépôt des listes du pôle handicap 2ème tour

Pôle Protection de l'enfance

1er tour : **lundi 6 novembre de 9h à 15h**

Au 33 rue de la Gare à Marly, centre de gestion rue Malus, 7 rue Sécheltes à Dunkerque

2ème tour : **lundi 20 novembre même heure et lieux**

Pôle Addictologie

1er tour : **mardi 7 novembre de 10h à 15h**

À Trapèze et la Communauté Thérapeutique

2ème tour : **mardi 21 novembre même heure et lieux**

Pôle Inclusion sociale

1er tour : **mercredi 8 novembre de 8h30 à 15h**

Au centre de gestion, à la ferme des Vanneaux

2ème tour : **mercredi 22 novembre même heure et lieux**

Pôle Santé + Siège

1er tour : **jeudi 9 novembre de 10h à 16h**

Au centre de gestion du pôle

2ème tour : **jeudi 23 novembre même heure et lieux**

Pôle Handicap

1er tour : **vendredi 10 novembre de 9h à 15h**

Au siège de l'association

2ème tour : **vendredi 24 novembre même heure et même lieux**

Certains salariés peuvent demander à voter par correspondance, mais attention il y a des dates à ne pas dépasser. Renseignez vous!



